
PROCÈS-VERBAL – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année 2023-2024

Jeudi 13 juin 2024 à 18h00 – Bistro La Belle Excuse, 524 Rue St Viateur, Joliette

LISTE DES PRÉSENCES

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Pierre Bélair, parent | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Hélène Bruneau, enseignante |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mélanie Gagnon, parent | <input checked="" type="checkbox"/> Ann-Frédérique Morin, enseignante |
| <input type="checkbox"/> Marilyne Prud'homme, parent | <input checked="" type="checkbox"/> Lynda Poulette, enseignante |
| <input checked="" type="checkbox"/> Julie Serravalle, parent | <input type="checkbox"/> Marie-Claire Venne, enseignante substitut |
| <input checked="" type="checkbox"/> Yoan Soucy, parent | <input type="checkbox"/> Sarah-Eve Perreault-Varin, technicienne sdg |
| <input checked="" type="checkbox"/> Annie Neveu, membre de la communauté | <input checked="" type="checkbox"/> Anne Grondin, direction |
| <input type="checkbox"/> Magalie Payette, parent substitut | |

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Yoan Soucy souhaite la bienvenue aux membres.

Anne Grondin mentionne qu'elle a beaucoup aimé sa première année au sein de notre école. Le personnel est volontaire, de nombreux projets sont en cours, elle souligne également que les élèves sont très attachants et polis. L'implication des parents est notable et collaborent positivement pour leurs enfants avec l'école. Les membres du conseil d'établissement félicitent Yoan Soucy pour sa toute première année comme président du CÉ.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Julie Serravalle

Adopté à l'unanimité

CE-20240613-121

3. Adoption du procès-verbal du 28 mai 2024

Le procès-verbal est conforme.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Marie-Pierre Bélair

Adopté à l'unanimité

CE-20240613-122

4. Suivis au procès-verbal

Les membres du conseil font un retour sur le tournoi de golf qui fût un très grand succès. Aucun débordement ni imprévu désagréable.

Les vêtements à l'effigie de l'école ont été distribués, aujourd'hui (jeudi 13 juin 2024). Ces derniers ont fait fureur, alors nous poursuivrons pour l'an prochain. Il s'agit d'une vente pour augmenter le sentiment d'appartenance des élèves et des enseignants pour leur école. À l'automne aura lieu une offre d'autres vêtements.

Cour d'école : Le CSSS autoriserait qu'il y ait une toiture sur la patinoire de la cour d'école. Ceci sera au coût de l'école uniquement, parents et partenaires. Le CSSS assumerait l'entretien par la suite. Ce projet correspond à un approximatif entre 150 000\$ et 200 000\$.

Piste cyclable : Le lignage a été fait et les bollards s'en viennent.

À l'automne prochain, le CÉ devra se rencontrer en début septembre pour voter les sorties du volet sport et les coûts facturés aux parents. Cela aura lieu afin que les sorties débutent après l'approbation par le CÉ des sorties et coûts liés.

5. Questions du public
Aucune question.

6. Points d'information, suivis et bonnes nouvelles de l'école

6.1. Gala Méritas

Le gala méritas a eu lieu le jeudi 13 juin et il s'est déroulé en 3 temps : maternelles et 1^{er} cycle, 2^e cycle et le 3^e cycle en après-midi. Les élèves étaient fiers d'être reconnus. Les méritas ont été remis pour l'entraide, le respect et la responsabilisation ainsi que par les spécialistes en éducation physique, anglais et musique.

6.2. Fêtes de fin d'année

Nous attendons une quarantaine de bénévoles pour notre fête de fin d'année qui aura lieu le mercredi 19 juin. Cela va se dérouler tout au long de la journée. De plus, lors de la dernière journée d'école, le 21 juin, le diner hot-dog sera offert pour tous les élèves et le personnel. Il y aura aussi un jeu gonflable offert à tous les groupes à tour de rôle. Ce jeu sera aussi disponible pour le service de garde en fin de journée.

7. Points de consultation et d'adoption

7.1. Code de vie 2024-2025

Présentation des règles du code de vie actualisées pour l'an prochain.

Proposé par Marie-Hélène Bruneau et secondé par Mélanie Gagnon

Adopté à l'unanimité

CE-20240613-123

7.2. Listes des cahiers d'activités disponibles 2024-2025 et procédure

Présentation des cahiers d'activités prévus pour 2024-2025. Ceux-ci seront commandés par l'école et facturés aux parents en début d'année. Les parents devront donc payer le montant de l'imprimerie et des cahiers d'édition à l'école. Ainsi, les parents n'auront pas à se déplacer pour acheter les cahiers de leur enfant. L'information de cette nouvelle façon de faire sera transmise en fin d'année à tous et au cours de l'été.

Proposé par Marie-Pierre Bélair et secondé par Julie Serravalle

Adopté à l'unanimité

CE-20240613-124

7.3. Bilan financier des campagnes de financement volet sport 2023-2024

Montant des profits amassés du volet sport pour chaque campagne 2023-2024:

Vente de billets de tirage : profit de 11 640\$.

Vente de jardinières : 4 800\$.

Vente de produits fromagers : 553,40\$.

Tournoi de golf : profit entre 18 500 et 19 500\$. Montant à finaliser.

Très belle réussite. Les membres du CÉ mentionnent que pour l'an prochain, il serait bien de garder 3 campagnes : Billets de tirage, jardinières et tournoi de golf.

Étiquettes Colle à moi : La campagne de financement est toujours active.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Marie-Hélène Bruneau

Adopté à l'unanimité

CE-20240613-125

7.4. Fonds 9 Reddition de compte

Jumeler les projets 904-905-909-916-921-917-923 au projet global 900 pour la ventilation des projets de l'an prochain. Les projets créés pour les activités 2023-2024 seront retirés en fin d'année.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Marie-Pierre Bélair

Adopté à l'unanimité

CE-20240613-126

7.5. Campagnes de financement de septembre 2024 6^e année
Vente de café, limonade, muffins en septembre (rencontre de parents et le pique-nique).
Vente de bulbes de tulipes.

Proposé par Yoan Soucy et secondé par Julie Serravalle
Adopté à l'unanimité
CE-20240613-127

7.6. Sorties volet sport 2024-2025
En début d'année, le CÉ devra se rencontrer afin d'approuver les sorties volet sport ainsi que les frais à charger aux parents.

Proposé par Mélanie Gagnon et secondé par Marie-Pierre Bélair
Adopté à l'unanimité
CE-20240613-128

8. Service de garde
Aucune nouvelle information.

9. Mot du représentant au comité de parents
Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière réunion du CE.

10. Correspondance

11. Varia
Il est convenu par les membres que le montant restant du budget conseil d'établissement (280.00 \$) soit réparti entre les 10 membres participants au CE de cette année. Un chèque au montant de 28.00\$ sera émis à chaque membre.

Proposé par Yoan Soucy et secondé par Lynda Poulette
Adopté à l'unanimité
CE-20240613-129

12. Levée de l'assemblée
La levée de l'assemblée a lieu à 20h00.

Proposé par Yoan Soucy et secondé par Lynda Poulette
Adopté à l'unanimité
CE-20240613-130

Anne Grondin
Direction

Yoan Soucy
Président du conseil d'établissement 2023-2024

Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement :

- ✓ Issue d'une collaboration étroite avec de nombreux partenaires du réseau
- ✓ Développer une vision partagée des rôles et responsabilités au sein des conseils d'établissement

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>